

1 ECTS 28 heures

Première année								
DC	N°M	Semestre	Nom module	CMASS	TDASS	OASS	ST-ASS	ECTS
DC 1	1.1	S1	Approche introductive à l'accompagnement éducatif et social	80	48	24		10
DC 2	2.1	S1	Approches conceptuelles et contextuelles du projet socio-éducatif	46	0	16		4
DC 2	2.2	S1	Mise en œuvre de la démarche projet: le pré-diagnostic d'une question sociale	32	60	0		4
DC 3	3.1	S1	Organisation et communication	24	36	24		5
DC 4	4.1	S1	Fondements et cadre des politiques sociales (MT)	72	24	32		7
			Coordination et temps personnel encadré				32	30
DC 1	1.2	S2	Introduction à l'intervention sociale et aux problématiques de santé	72			39	6
DC 1	1.3	S2	Intervention professionnelle en service social et protection de l'enfance	80			32	6
DC 2	2.1P	S2	Démarche méthodologique et relationnelle en service social	32			80	6
DC 3	3.1P	S2	Communication professionnelle en travail social	32			25	4
DC 4	4.1P	S2	Fondements et cadre des politiques sociales (MP)				104	8
			Coordination et temps personnel encadré				32	30
Total première année de formation				470	168	160	280	60

Au semestre 1, les étudiants assistant de service social partagent des modules communs avec les étudiants des filières éducatives. Ils participent à un groupe d'analyse des pratiques professionnelles, à deux unités d'enseignement optionnelles contributives, à une semaine session (janvier, semaine n°3), à une semaine spéciale (janvier, semaine n°4), à une unité "travail social international" (anglais/allemand), à 6 tables rondes (S1|S2, S6). Au semestre 2, les ASS réalisent un stage de 8 semaines et suivent des cours spécifiques.

Deuxième année								
DC	N°M	Semestre	Nom module	CMASS	TDASS	OASS	ST-ASS	ECTS
DC 1	1.2P	S3	Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social: l'intervention professionnelle I (MP)				168	6
DC 1	1.4	S3	Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social: l'intervention professionnelle I	64	16		150	10
DC 2	2.2P	S3	Intervention et posture professionnelles en travail social	8			225	10
DC 3	3.2	S3	Ecrire pour penser, écrire pour agir	16	20			4
			Coordination et temps personnel encadré				35	30
DC 1	1.5	S4	Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social: l'intervention professionnelle IIA	32		25	35	4
DC 1	1.6	S4	Approfondissement de l'accompagnement éducatif et social: l'intervention professionnelle IIB	32	48	50	35	7
DC 2	2.4	S4	Mise en œuvre de la démarche de projet social de développement / diagnostic d'une question sociale à l'échelle d'un territoire	68	60		100	10
DC 4	4.2	S4	Partenariat et dynamiques institutionnelles I	28	8		92	6
DC 4	4.2'	S4	Partenariat et dynamiques institutionnelles II		20		35	3
			Coordination et temps personnel encadré				35	30
Total deuxième année de formation				248	172	145	840	60

En deuxième année, les étudiants ASS alternent en semaine paire / impaire. Ils réalisent un stage d'une durée de 24 semaines. Au semestre 4, ils complètent leur formation par des cours spécifiques.

Troisième année								
DC	N°M	Semestre	Nom module	CMASS	TDASS	OASS	ST-ASS	ECTS
DC 1	1.4P	S5	Conduite de l'intervention sociale : maîtrise et évaluation			16	150	7
DC 1	1.5P	S5	Conduite de l'intervention sociale : expertise et transfert de connaissance			16	150	7
DC 2	2.3P	S5	Diagnostic social I			6	100	6
DC 2	2.4P	S5	Diagnostic social II			6	100	6
DC 3	3.3	S5	La communication par écrit	20			60	4
			Coordination et temps personnel encadré				33	30
DC 1	1.8	S6	Positionnement professionnel au regard de la pratique II	48	24			8
DC 2	2.6	S6	Les démarches évaluatives dans le cadre de projets sociaux et sociaux éducatifs	22	30			8
DC 3	3.5	S6	Equipe, partage de l'information	32	12	22		7
DC 4	4.3	S6	Contribution aux positionnements professionnels	36	24			7
			Travail personnel encadré				30	30
Total troisième année de formation				158	90	129	560	60

La troisième année est constituée d'un stage d'une durée de 16 semaines (S5) et d'un semestre de préparation aux épreuves finales de certification.

	876	430	434	1680	180
Total des heures théoriques en Centre de formation (ESTES)	1740				
Total des heures de pratique professionnelle sur site qualifiant				1680	
Relations entre établissement de formation et sites qualifiants				110	